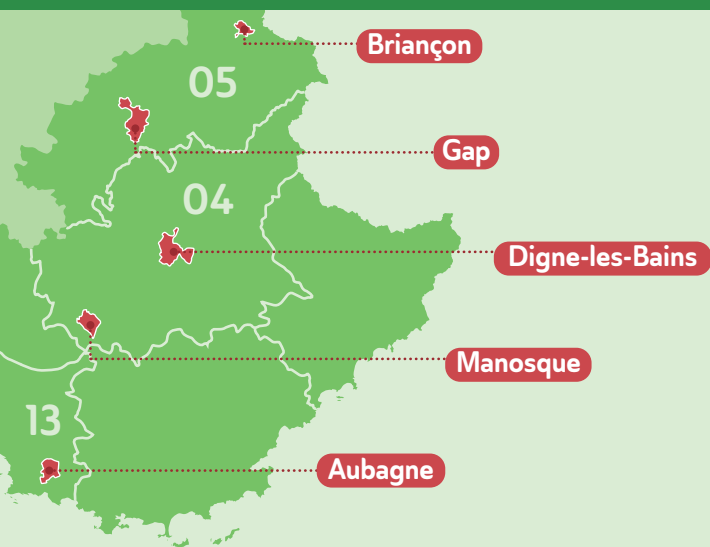


LES PÔLES AUTONOMES STRUCTURANTS



Nombre d'habitants

11 000 Briançon 27 000 Moyenne 48 000 Aubagne

Croissance démographique annuelle

-1,4 % Briançon 0,3 % Moyenne 1 % Aubagne

Croissance annuelle des emplois

-1,7 % Briançon 0,3 % Moyenne +1,1 % Aubagne

41 %

Part élevée de la population habitant dans le centre-ville

27 %

Part importante de déplacements en transports en commun et modes actifs

17 %

Faible proportion de jeunes non insérés

MAIS AUSSI...

- Concentration élevée des emplois, commerces et équipements de santé dans les centres urbains
- Mais tendance forte à la périurbanisation : bâti diffus, implantation de bureaux, commerces et équipements hors du centre-ville
- Dévitalisation de certains centres-villes (Digne-les-Bains, Manosque), logements vacants

PRINCIPAUX ENJEUX D'AMÉNAGEMENT

1



Maintenir la place des centres-villes dans le fonctionnement territorial

- Accompagner les stratégies de redynamisation grâce au maintien des équipements, fonctions administratives et tertiaires en centre-ville
- Lutter contre le risque d'isolement des polarités de Digne-les-Bains et Briançon, perdant habitants et emplois

2



Maîtriser les effets pervers de la périurbanisation

- Densifier les zones d'activités économiques existantes
- Préserver le potentiel agricole en proche périphérie
- Renforcer l'offre de transports alternatifs à l'autosolisme entre le pôle et les communes périphériques où résident de nombreux actifs

3



Mener une politique volontariste en matière de qualité du logement

- Lutte contre la vacance des logements et soutenir leur rénovation énergétique
- Anticiper l'adaptation des logements au vieillissement rapide de la population dans l'espace alpin